

III- Évaluation du PSCS à la lumière de l'expérience du PSESE

3.1 Le PSESE

Créé au lendemain de la crise du Kosovo, en 1999, le Pacte de stabilité de l'ESE est une organisation basée à Bruxelles qui regroupe plus de quarante États, organisations internationales et organismes financiers dont le but est de favoriser la reconstruction des Balkans. Il vise à restaurer la stabilité de l'ESE et à promouvoir le développement, la prospérité et la coopération régionale.

Le pacte constitue une nouvelle initiative qui s'inscrit en continuité avec d'autres tentatives de stabilisation et de développement régional. Ces initiatives se divisent en deux catégories : celles qui s'adressent aux pays européens en transition vers l'économie de marché et celles qui s'adressent spécifiquement aux États de l'ESE. Dans la première catégorie, on retrouve l'Initiative centrale européenne (ICE)²¹, l'Accord de libre échange de l'Europe centrale (ALEEC)²² et la Coopération économique de la Mer noire (CEMN)²³. La seconde catégorie, à laquelle appartient le PSESE, apparaît après les Accords de Dayton, qui ont mis fin à la guerre civile en Bosnie Herzégovine en 1995, il s'agit du Processus de coopération des États de l'ESE (SEEC)²⁴, du Processus de Royaumont (PR)²⁵, de l'Approche régionale de l'UE (ARUE) et de l'Initiative de coopération du Sud-Est européen (SECI)²⁶.

Tableau 2: Participation des États de l'ESE dans les initiatives multilatérales de coopération régionale²⁷

Pays	ICE (1989)	ALEEC (1992)	CEMN (1992)	SEEC (1996)	PR (1995)	ARUE (1996)	SECI (1996)	PSESE (1999)	TOTAL
Albanie	+	-	+	+	+	+	+	+	7
Bosnie	+	-	-	Ob	+	+	+	+	5+1(Ob)
Bulgarie	+	+	+	+	+	-	+	+	7
Croatie	+	-	-	Ob	+	+	Ob	+	4+2(Ob)
ARYM	+	-	-	+	+	+	+	+	6
Roumanie	+	+	+	+	+	-	+	+	7
Yougoslavie	-	-	-	+	+	+	-	+*	4
TOTAL	6	2	3	5+2(Ob)	7	5	5	7	

Légende : + : participants
 - : non participants
 Ob : observateurs
 * : depuis novembre 2000 seulement

²¹ Voir <<http://www.ceinet.org/>>.

²² Voir <<http://www.cefta.org/>>.

²³ Voir <http://www.bsec.gov.tr/index_tablef.htm>.

²⁴ Le SEEC ne dispose pas de site Internet propre. Voir les sites développés par l'ARYM et par la Roumanie.

²⁵ Voir <<http://www.royaumont.org/>>.

²⁶ Voir <<http://www.unecce.org/seci/>>.

²⁷ Tiré de Milica Uvalic, *op. cit.*, p. 62, et adapté pour les fins de cette étude.